



CTE – 018M
C.P. – Enjeux de
recyclage et de
valorisation locale
du verre

MÉMOIRE DU COMITÉ CITOYEN OPÉRATION VERRE-VERT

À LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR LES ENJEUX DE RECYCLAGE ET DE VALORISATION DU VERRE

15 AOÛT 2019





1. QUI SOMMES-NOUS?

OPÉRATION VERRE-VERT est un groupe citoyen de Racine, en Estrie, qui s'est donné comme mission, en novembre 2013, de mobiliser la population du Québec ainsi que les élus provinciaux et municipaux sur la question du recyclage de nos matières résiduelles. Son objectif est d'améliorer le système déficient de la collecte sélective des matières recyclables domestiques, en commençant par un meilleur recyclage du verre. Nous ne nous présentons pas comme des experts mais six années de recherches, de rencontres avec des professionnels et des industriels étoffent les suggestions du présent mémoire. Aucun intérêt privé ne nous guide. Les intérêts économiques et écologiques de la population sont notre unique objectif.



ACTION CITOYENNE

Depuis 2013

2. LE RECYCLAGE DU VERRE AU QUÉBEC, DES RÉSULTATS FORT DOUTEUX !

Lors du visionnement, en novembre 2013, du documentaire «LA POUBELLE PROVINCE» du cinéaste Denis Blaquière, les citoyens de la communauté de Racine ont réalisé l'ampleur du désastre écologique de notre système de récupération-recyclage. « Nous, Québécois, sommes parmi les plus gros producteurs de déchets AU MONDE! » Bien triste record dont, dès lors, nous avons voulu nous débarrasser.

Malgré tous les efforts de sélection des matières recyclables fournis par la population, force est de constater que le verre mis dans le bac de ramassage (dit de récupération) finissait par se briser, provoquant une contamination croisée déclassant la valeur et du verre et de toutes les autres matières recyclables. Selon ce documentaire, le verre finissait en très grande partie au dépotoir, additionné d'une masse importante de plastique et métaux non ferreux qui accompagnent le verre prétendument trié. Les papiers, cartons, plastiques souillés par la poussière et les éclats de verre perdaient une grande partie de leur valeur sur les marchés autant locaux que mondial. Quel mauvais rendement économique et quel désastre environnemental!

Ce constat nous semblait si décevant que nous sommes allés vérifier ce qui se passait réellement à notre Centre de tri de la région de Sherbrooke. Déception! C'était pire que ce que nous l'avions imaginé : la quasi-totalité du verre recueilli dans nos bacs finissait au dépotoir de la région! Et avec la crise du recyclage qui perdure toujours au Québec depuis plus de deux ans, la situation d'aujourd'hui n'a guère changé dans la grande majorité des centres de tri du Québec.

[Voir page suivante >](#)



Verre issu du centre de tri de Sherbrooke

CONSTAT # 1 : Nous sommes très déçus, voire même indignés d'un tel gaspillage de nos matières recyclables. Nous sentons un vent de colère s'élever devant une telle aberration de gestion du système. Nous ne comprenons vraiment pas comment et pourquoi un système aussi dysfonctionnel puisse continuer à opérer. **LA DÉMOBILISATION S'INSTALLE!**

RECOMMANDATION # 1 : Il est urgent que le gouvernement pose un geste rapide, clair et remarquable afin de démontrer clairement qu'il a la volonté ferme de redresser la barre dans le but d'assurer un vrai recyclage de nos matières résiduelles.

3. LA SITUATION DE NOVEMBRE 2013 S'EST-ELLE AMÉLIORÉE DEPUIS ?

Le 13 avril **2016**, Le ministre de l'Environnement David Heurtel déclarait en Commission parlementaire :

« Le système actuel [du recyclage] est un échec..... Le statu quo est inacceptable»

En automne **2017**, l'électrochoc de la fermeture du marché chinois nous a fait prendre conscience de l'état déplorable des matières recyclables que nous leur exportons: ils ne voulaient plus de nos «DÉCHETS»! La très faible performance du tri de nos matières recyclables nous a alors fermé les portes du plus important client importateur de nos «matières dites recyclables».

Et force nous est de reconnaître que nos propres industries du recyclage du papier, du carton, du plastique, du verre doivent s'approvisionner à l'extérieur du Québec pour avoir des matériaux vraiment recyclables! Désarmant de devoir reconnaître que les matières issues de nos centres de tri ne le sont pas recyclables pour nos propres industries!

Cette très mauvaise performance explique en bonne partie le fait qu'en novembre 2013, nous retrouvions **32** centres de tri au Québec et qu'en **mai 2019**, nous n'en avons plus que **22** : 10 ont dû alors déclarer forfait, faute d'être capables de trier adéquatement les matières ramassées dans le bac pêle-mêle de la collecte sélective. **Depuis le début de la crise du recyclage, à plusieurs reprises, la plupart des centres de tri en activité ont dû déporter vers les dépotoirs des quantités considérables de matières recyclables.**

Voir page suivante >



850 tonnes de matières recyclables seront enfouies JONATHAN CUSTEAU, La Tribune.

CONSTAT # 2 : Malgré les millions investis depuis 2013 dans diverses machineries de tri dans les centres, il est évident que les tentatives de correction à la crise du recyclage ne sont pas significatives.

RECOMMANDATION # 2 : Le gouvernement doit assumer la déclaration du Ministre de l'Environnement David Heurtel comme quoi «Le système [actuel] est un échec.....Le statu quo est inacceptable». Il doit intervenir sans plus de délais en repensant tout le système de gestion, **en privilégiant le tri à la source des matières recyclables.**

La piètre performance du recyclage au Québec n'a pas vraiment évolué. Sur le marché mondial, Recyc-Québec nous confirme qu'en novembre 2018, le ballot de papier mixte valait (moins) - 3 \$ la tonne, donc il fallait payer pour s'en débarrasser. En 2018, ce ballot valait 5 \$ la tonne alors qu'en 2015, il se vendait à 50 \$ la tonne. Quand on pense que la tonne de papier A-1, trié à la source dans les bureaux, valait pour en novembre 2018, 327 \$/t. et, en moyenne annuelle, 275 \$/t.!

En matière de recyclage, lorsque nous comparons les performances du Québec avec les autres provinces et territoires du Canada, entre autres pour l'aluminium et le verre, nous sommes les « derniers de classe » avec un piètre 43% pour le verre non-consigné en 2015 !

Réf. Tableau suivant >

TABLEAU COMPARATIF DU % DE RECYCLAGE DES MATIÈRES (PROVINCES ET TERRITOIRES CANADIENS)

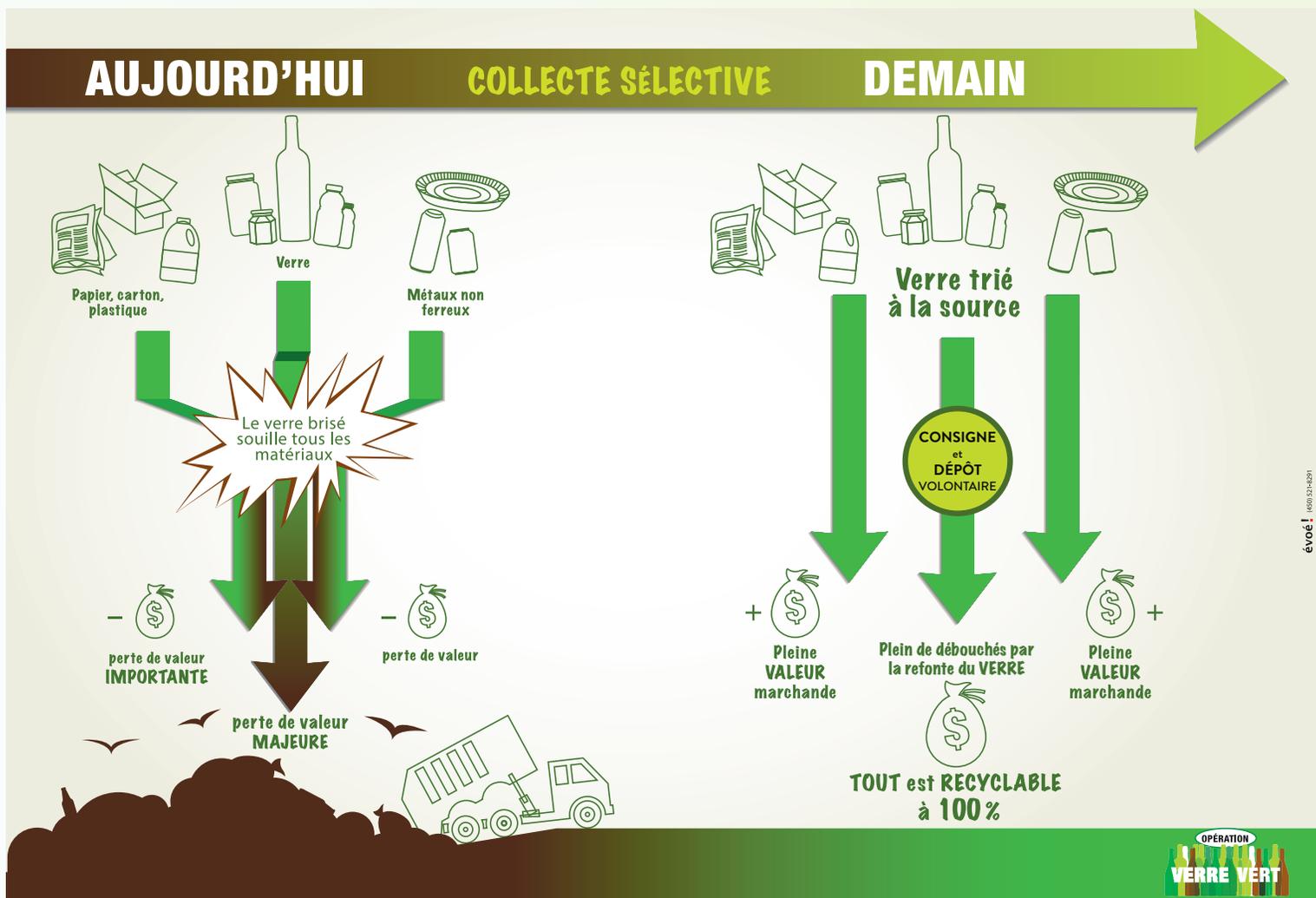
MATIÈRES RÉCUPÉRÉES	ALUMINIUM	VERRE À USAGE UNIQUE (NON-CONSIGNÉ)	VERRE À USAGE MULTIPLE (CONSIGNÉ)
B.C	90 %	92 %	96 %
Alberta	88 %	92 %	99 %
Saskatchewan	92 %	94 %	97%
Manitoba	61 %	55 %	99 %
Ontario	82 %	87 %	98 %
Québec	70 %	43 %	95%
N-Brunswick	80 %	72 %	97 %
N-Écosse	92 %	83 %	97 %
I.P.E.	85 %	71 %	97 %
T.N + Labrador	64 %	62 %	97 %
T. Nord-Ouest	97 %	82 %	96 %

Réf. Klarissa Moraski, CM Consulting, Who Pays What 2016, Part 3: Provincial Program Summaries, pp.40-89, 2017.

CONSTAT # 3 : Ce tableau démontre clairement la contre-performance des 2 provinces qui utilisent le bac pêle-mêle comparativement à celles qui ont instauré des systèmes de tri à la source, par consignation et/ou par dépôt volontaire. Nous sommes vraiment des derniers de classe en matière de recyclage au Canada. Pas de quoi être fiers!

RECOMMANDATION # 3 : Nous avons besoin d'un grand coup de barre pour retrouver des résultats économiques et écologiques acceptables dans ce dossier. Cette étude pancanadienne démontre bien que seul un système de tri à la source du verre peut apporter une solution durable à ce grave problème de dévaluation de nos matières résiduelles.

4. LA COLLECTE SÉLECTIVE DU VERRE ET LA PRODUCTION DE PRODUITS BIEN RECYCLÉS



CONSTAT # 4 : Sauver le verre c'est aussi sauver toutes les autres matières recyclables

RECOMMANDATION # 4 : «**VERRE, SORS DE CE BAC!**». Le verre doit sortir du bac pêle-mêle. Et **tous les types de verre** doivent en sortir pour que l'objectif principal demeure celui de retrouver la valeur de toutes les autres matières recyclables du bac, soit le papier, carton, plastique, métal non-ferreux et non-ferreux.

5. LES TECHNOLOGIES DE TRIAGE DE TYPE KRYSTELINE, UNE «FAUSSE BONNE IDÉE»!

Le principal promoteur du statu quo du bac pêle-mêle de la collecte sélective a dépensé plus de 12 M\$ pour pallier aux problèmes causés par leur bac pêle-mêle. Ils ont expérimenté durant plus de 16 mois, dans 5 des 22 centres de tri, le démêlage mécanique des matières recyclables issu de la collecte dite sélective. Leur bilan est **dithyrambique** : ce fut un succès absolu «Bientôt 100% du verre pourra être recyclé».

Heureusement nous sommes maintenant habitués au discours de cet organisme (OBNL) et une analyse plus attentive du bilan de leur expérimentation nous permet de **croire tout le contraire** :

1. L'entreprise qui a organisé et mené cette expérimentation en a été également l'évaluatrice. En étant ainsi **juge et partie**, nous considérons que l'expérimentation perd beaucoup de sa crédibilité.

2. Le comité de suivi technique qui aurait pu assurer un minimum de sérieux scientifique à l'analyse du dossier **n'a été rencontré que 2 fois** durant la totalité des 16 mois d'expérimentation, soit à la présentation du projet au tout début et au dépôt du bilan à la toute fin.

3. De source autorisée, nous avons appris que 3 des 5 centres de tri participants à l'expérimentation n'ont pu se rendre à la fin du temps prévu, à cause de problèmes d'opération de la technologie Krysteline et de son inefficacité.

4. Le verre issu de cette technologie est présenté comme correspondant aux normes industrielles de haut calibre. Or il n'en est rien puisqu'on y retrouve **trop de corps indésirables** tels la porcelaine, la céramique, etc. Ce verre de **basse qualité** n'est bon qu'à un **usage unique** de verre, à être utilisé dans des produits qui acceptent ces impuretés et qui occasionnent la fin de vie du cycle du verre. Le tableau suivant donne un aperçu des résultats obtenus dès les premiers mois d'expérimentation dans l'un des cinq centres de tri.

CONSTAT # 5 : Dans le verre issu de la technologie Krysteline, on retrouve beaucoup trop de corps indésirables pour permettre de vraiment recycler le verre, i. e. maintenir le cycle de vie perpétuel du verre et le refondre en verre. De fait, malgré les millions dépensés, aucun verre n'a vraiment été RECYCLÉ!

RECOMMANDATION # 5 : Exiger une contre-expertise indépendante sur la performance réelle de ces technologies de triage par des organismes reconnus pour leur compétence dans le domaine de la production industrielle afin d'éliminer les doutes sérieux que plein d'experts émettent à ce sujet.

FRACTION 12-35 MM

Moyenne de 10 échantillons

Données	Total
1. Verre de toutes les couleurs provenant de contenants	76,96%
2. Papier et cartons	4,93%
3. Contenants et emballages de plastiques	1,42%
4. Contenants et emballages en métal ferreux	1,00%
5. Contenants et emballages en métal non-ferreux	0,78%
6. Céramique/ pierre / brique / porcelaine	7,55%
7. Matières organiques	1,37%
8. Métal ferreux (pas emballage)	0,01%
9. Métal non-ferreux (pas emballage)	0,04%
10. Tout autre rejet	5,15%
11. Particules fines	0,79%

Les standards d'impuretés acceptés pour la fonte du verre devraient se situer entre 1,5% et 2%

Mais le plus surprenant de toute cette saga technologique, c'est que l'entreprise qui a largement vanté les performances de cette machinerie vient d'offrir à un futur Centre de tri une toute autre technologie de tri du verre.. Ça nous apparaît comme **un étrange discrédit de l'efficacité** de la technologie Krysteline, pourtant annoncée comme révolutionnaire!

Qu'en est-il alors de cette nouvelle tentative technologique avec la machinerie américaine Van Dyke? Il y a trop peu d'assurance d'un point de vue scientifique pour oser investir tant d'argent (Plus de 50M\$ de la part de ÉEQ et 100M\$ par le gouvernement) pour nos 22 centres de tri.

Toute cette publicité nous semble surenchérie afin de maintenir le statu quo du système de collecte dite «sélective» où le bac pêle-mêle continue à compliquer les opérations des centres de tri et exige des investissements technologiques majeurs dont les résultats sont fort douteux. Et laisser croire aux gens que le système actuel est super-performant et utiliser impunément des termes forts comme «100% du verre sera bientôt RECYCLÉ», c'est défier dangereusement l'intelligence des citoyens qui savent très bien que le verre dans le bac pêle-mêle de la collecte sera toujours un contaminant important des autres matières recyclables.

CONSTAT # 6 : Le manque de transparence et, plus dangereusement, la désinformation et l'usage abusif de termes inexacts ont créé **une perte de confiance croissante dans le public**. Pire, cela commence à créer un cynisme qui deviendra fort difficile à contrecarrer, si l'on n'intervient pas maintenant!

RECOMMANDATION # 6 : Inviter dès maintenant les lobbys du statu quo de cesser leur abus de vocabulaire inexact et les messages de désinformation en demandant le retrait d'informations et de publicités non conformes aux données et à la nomenclature de Recyc-Québec.

IMPORTANT : Pour répondre à la crise du recyclage, il serait plus sage d'opter pour un système de tri à la source des matières recyclables, en commençant par le plus contraignant, i.e. le verre. C'est du moins l'avis de la grande majorité des experts en recyclage du verre !

Dès lors, nous avons compris que le verre doit à tout prix sortir du bac pêle-mêle.

Et ce, non seulement pour retrouver du verre de bonne qualité qui peut être fondu et réutilisé à l'infini mais aussi et surtout pour redonner à toutes nos autres matières recyclables leur valeur réelle et la possibilité de réellement les recycler.

Nous, simples citoyens, nous interrogeons sur le fait que bon nombre de gestionnaires ne semblent pas saisir ce qui nous semble être une évidence :

QUELLE IDÉE DE PAYER POUR TOUT RAMASSER DANS UN BAC PÊLE-MÊLE PUIS DE PAYER ENCORE POUR TENTER DE TOUT DÉMÊLER DANS UN CENTRE DE TRI !!!

Au fond, ce que nous visons réellement, c'est de repenser la collecte sélective en y soustrayant le verre par le tri à la source par la consigne et /ou le dépôt volontaire.

6. L'AVIS DES EXPERTS CONSULTÉS SUR LE RECYCLAGE DU VERRE

1. Le CRIQ (Centre de recherches industrielles du Québec), organisme reconnu pour la haute qualité de ses tests industriels, confirmait en 2013 puis en 2016 les nombreux dommages que le verre causait à l'ensemble de la chaîne de collecte, de transport et de tri des matières recyclables issues du bac pêle-mêle.

2. Des administrateurs de centres de tri nous ont clairement confirmé que **le verre ne devrait jamais entrer dans leur centre, si mêlé avec les autres matières recyclables**. Le plus rentable, c'est qu'il leur soit apporté trié à part, par consigne et/ou par dépôt volontaire.

3. Les industriels de conditionneur de verre 2M Ressources et de la fonderie Owens Illinois nous ont clairement indiqué que le verre issu de la technologie Krysteline ne correspondait pas aux normes industrielles de traitement et de fabrication du verre par du calcin propre. Selon leur expérience, seul un tri à la source par consigne et/ou par dépôt volontaire pourrait fournir du verre recyclable à l'infini.

4. Pour que le ministre de l'environnement David Heurtel déclare publiquement que le statu quo est inacceptable, il nous faut admettre que le système de bac de ramassage pêle-mêle provoque de très sérieuses difficultés pour un vrai recyclage de nos matières résiduelles.

7. LA SOLUTION : LE TRI À LA SOURCE DU VERRE PAR DÉPÔT VOLONTAIRE

En 2016, la MRC du Val Saint St-François cherchait un moyen de sauvegarder la qualité de ses matières recyclables en gérant le verre à part du bac pêle-mêle. Elle inscrivait à son PGMR le projet d'installer un conteneur à verre dans son écocentre, ce qui fut fait dès 2017.

Parallèlement, suite à une présentation par OPÉRATION VERRE-VERT de la problématique du verre dans notre système de collecte dite sélective, le maire de St-Denis-de-Brompton, soutenu par un comité citoyen Pro-verre, installait un conteneur à verre au cœur de leur municipalité. Le succès fut immédiat : spontanément plusieurs citoyens, autant de la municipalité que des alentours, ont vite pris l'habitude de libérer leur bac pêle-mêle en venant déposer leurs bouteilles et pots dans le conteneur à verre. Ainsi, en 2 ans, plus de 120 tonnes de verre ont été détournés du site d'enfouissement et ont servi à refaire du verre de 1ère qualité.



Succès indéniable du conteneur à verre de la MRC du Val Saint-François

CONSTAT # 7A : Les citoyens de 14 des 18 municipalités de la MRC du Val St-François ont exprimé clairement leur désir de voir s'installer un réseau de conteneurs pour la collecte du verre sur leur territoire. Les gestionnaires locaux l'ont bien compris et ont passé à l'acte, suite à l'étude de Recyc-Québec sur l'implantation possible d'un réseau de dépôt volontaire dans la MRC.

RECOMMANDATION # 7A : Que l'étude de la firme Deloitte pour Recyc-Québec pour évaluer la faisabilité d'implantation d'un réseau de dépôts volontaires sur le territoire de la MRC du Val St-François serve de référence afin d'évaluer l'évolution de ce système de collecte du verre dans les années à venir.

Même expérience à Racine qui est à l'origine du mouvement citoyen OPÉRATION VERRE VERT: chaque activité médiatique de sensibilisation-information de la population et des élus a été précédée d'une activité spontanée de cueillette de verre, toujours plus performante que ce que nous escomptions. Par exemple, pour l'activité du «Mur de la honte» devant la SAQ-DÉPÔT de Sherbrooke, nous espérions une centaine de caisses «pleines de vides», mais, en 4 semaines, nous avons 462 caisses qui remplissaient le fond de la remorque d'un grand camion-remorque!



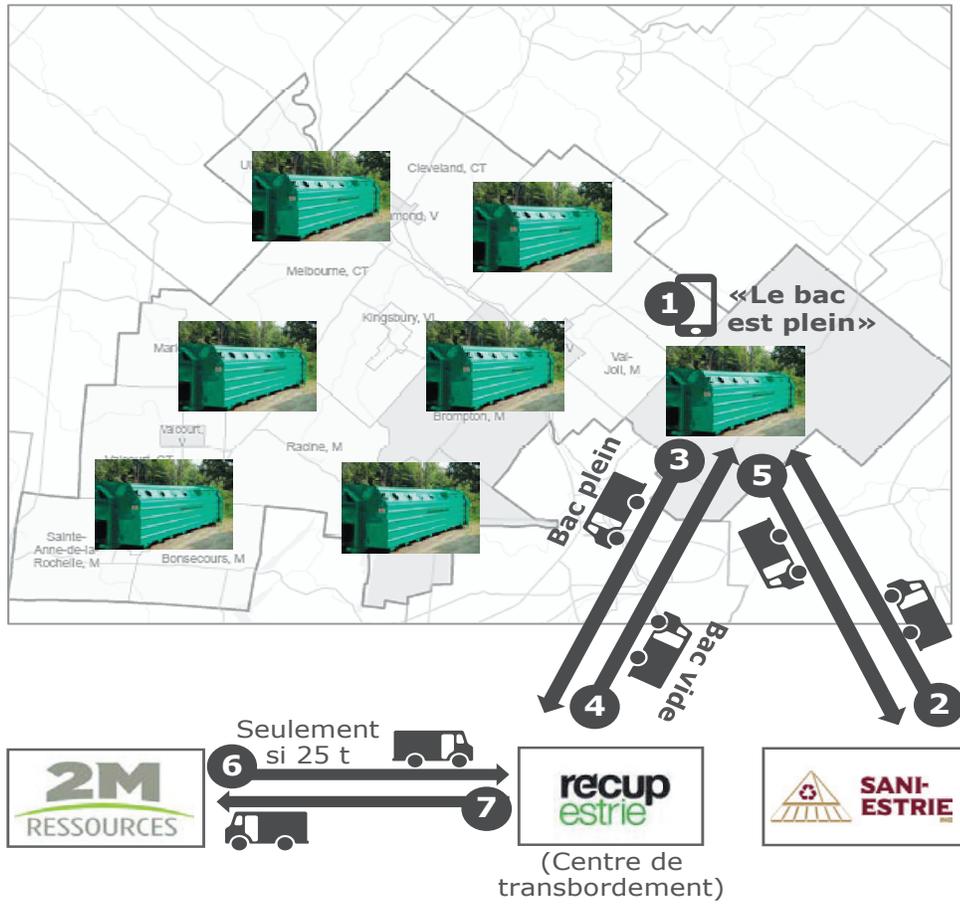
Le «mur de la honte» devant la SAQ-dépôt de Sherbrooke - Hiver 2014

CONSTAT # 7B : Une très large partie de la population (plus de 90%, sondage Som, 2018) souhaite la consignation des bouteilles de la SAQ. On peut imaginer que cette forte acceptabilité sociale peut s'extrapoler en faveur de tout geste de la part du gouvernement d'assainir le bac de récupération en triant à la source le verre coupable de contamination croisée.

RECOMMANDATION # 7B : On doit tenir compte de ce large consensus, de cette puissante acceptabilité sociale pour poser des gestes qui transforment en profondeur et de façon efficace l'actuel système de gestion, pressenti et reconnu comme fort déficient. On peut facilement imaginer que ce fort pourcentage exprime plus globalement le désir de la population du Québec d'écarter le verre contaminant de la collecte sélective avec un nouveau système de récupération à la source.

8. LE VERRE PAR DÉPÔT VOLONTAIRE : UNE ÉTUDE CONCLUANTE

Modèle avec quelques conteneurs de type «roll-off» de grande capacité (6 t de verre) répartis à travers la MRC avec un centre de transbordement à même le centre de tri pour limiter les coûts de transport et logistique vers le conditionneur. Le moment de collecte est tributaire de la vigilance des employés des municipalités.



Réf. **Deloitte**, *Étude sur les dépôts volontaires de verre*, Rapport final présenté à Recyc-Québec, 25 juillet 2018, p.24

CONSTAT # 8 : Dans le but de vraiment recycler le verre, l'étude de Deloitte a convaincu les maires de la MRC du Val Saint-François qu'il est logique et opportun d'implanter un système de dépôt volontaire du verre sur son territoire. Lorsque la Ville de Sherbrooke et l'ensemble des MRCs reliées au centre de tri de Récup-Estrie auront procédé au retrait du verre de leurs bacs pêle-mêle, alors toutes les matières recyclables de la collecte régionale - plus sélective - retrouveront leur pleine valeur.

RECOMMANDATION # 8 : Que Recyc-Québec, de concert avec les objectifs environnementaux du gouvernement, s'engage dans une démarche régionale d'information invitant les 5 autres MRC de l'Estrie à mettre en place un système efficace de dépôt volontaire du verre. Ce mode de tri à la source du verre aura pour effet concret de sauver la valeur de toutes leurs autres matières recyclables déposées au Centre de tri Récup-Estrie.

9. LE VERRE HORS BAC PAR DÉPÔT VOLONTAIRE : UN GESTE LUCIDE ET COURAGEUX DES MAIRES DE LA MRC DU VAL ST-FRANÇOIS

POURQUOI LE DÉPÔT VOLONTAIRE?

POUR TROIS PRINCIPALES RAISONS :

1. C'est la meilleure façon de sortir **TOUT le verre recyclable du bac pêle-mêle.**
2. C'est la meilleure façon d'impliquer directement et personnellement les citoyens dans l'implantation de la bonne approche de récupération et de recyclage efficace que nous avons avant.
3. C'est la meilleure façon de faire de notre système de récupération-recyclage du vrai développement durable.

LE DÉPÔT VOLONTAIRE DU VERRE = DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le geste de sortir le verre du bac de ramassage et de le déposer dans **des conteneurs bien localisés et appropriés** ouvre la porte toute grande au développement durable et ce, autant au niveau social qu'économique et environnemental.

SUR LE PLAN SOCIAL

- * Il répond à un besoin très clairement exprimé par **plus de 90%** des citoyens qui souhaitent la consignation des bouteilles de la SAQ. On peut y voir ce désir profond des Québécois de vouloir améliorer le système du recyclage en écartant du bac la contamination par le verre, principale source de dévaluation de nos matières recyclables.
- * **Il soulagerait grandement les détaillants en alimentation**, puisqu'ils craignent les difficultés de gestion de la consigne, qui verraient leurs clients déposer leurs bouteilles de vin et contenants alimentaires en verre dans le conteneur à proximité idéalement de leur commerce.
- * Il pourrait permettre à divers **organismes communautaires** de financer leurs activités à partir de conteneurs dédiés à leur cause.
- * **Le citoyen deviendra le premier agent** du recyclage au Québec, la base solide de tout un système de performance revalorisant ensemble nos matières recyclables.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

- * Le dépôt volontaire permet de créer une **réserve de verre propre pour les industries québécoises** de conditionnement et de recyclage du verre.
- * Il pourrait **protéger une multitude de matières recyclables de haute valeur** comme le papier, carton, plastique, métal non-ferreux et métal ferreux.
- * Il fournirait la matière première pour créer de **nouvelles entreprises locales et régionales** recyclant tout ce bon matériel.
- * Le verre proprement conditionné en Calcin permettrait de **réduire de plus de 25% les coûts énergétiques** de chauffage de la fonderie fabricant des contenants de verre.

SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

- * Le fait de localiser les conteneurs à des endroits déjà fréquentés par les gens (SAQ, épicerie, etc.) **réduirait les émissions de GES en synchronisant leurs courses** d'achats avec le dépôt de leurs contenants de verre accumulés.
- * En regroupant le verre recueilli dans les conteneurs locaux dans un dépôt central régional, **beaucoup de GES seraient sauvés lors des envois concentrés** vers les conditionneurs de verre
- * Le verre bien conditionné permettrait de réduire de 25% à 30% l'émission de GES lors de la fabrication du verre avec ce calcin de qualité.
- * Le dépôt volontaire du verre s'inscrit dans la lignée d'une **authentique économie circulaire LOCALE** en fournissant à nos entreprises québécoises des matières premières de haute qualité, autant du verre que toutes les autres matières recyclables que nous sommes actuellement obligés d'importer.



10. PASSER D'OBJECTIFS DE RÉCUPÉRATION À DES OBJECTIFS DE RECYCLAGE!

Pour sortir enfin de la crise, il nous faut repenser à un tout nouveau système de récupération - recyclage. Il faut passer des objectifs actuels de la simple récupération à des objectifs de véritable recyclage. Il faut donc prioriser la qualité de nos matières recyclables sur la seule quantité.

Pour assurer du verre de bonne qualité, il faut le trier à la source, ce qui est facile avec **les citoyens qui sont eux, de leur domicile, LA source.** En invitant les concitoyens de la MRC du Val St-François à participer directement au recyclage du verre par dépôt volontaire, nous avons mis en place les conditions favorables pour passer d'une culture de ramassage (dit actuellement de récupération) à une culture de vrai recyclage.

De fait, ÉEQ n'a pas de mandat de recyclage, on lui a confié la tâche de récupérer et non de recycler. Si l'on garde en tête la finalité de cette démarche, **celle d'améliorer de façon durable le recyclage de nos matières résiduelles**, il faut mettre en place des objectifs chiffrés de recyclage à atteindre et prévoir de les augmenter aux 5 ans.

C'est une véritable révolution culturelle à laquelle nous convions notre nouveau gouvernement en invitant ses concitoyens à s'impliquer personnellement dans l'amélioration de la récupération sélective à la base du recyclage et ce, en commençant par le verre.

Monsieur le ministre Charrette, C'EST MAINTENANT OU JAMAIS l'occasion de corriger un système qu'un ex-ministre de l'Environnement et la très grande majorité de la population trouvent inacceptable. Un système de pertes considérables qui a créé un cynisme dont nous espérons qu'il n'est pas trop tard pour s'en remettre.

LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES SONT TROP IMPORTANTS! IL FAUT ADOPTER CETTE CULTURE DU RECYCLAGE.

Les membres du comité OPÉRATION VERRE-VERT de Racine, en Estrie

Viateur Blais, Diane Deschênes, Mariette Bombardier, Marielle Dubé,
Laurent Frey, Micheline Jeanson, Gaston Michaud, Jean-Claude Thibault.

VERRE, SORS DE CE BAC!

MERCI MAÎTRE
VERRELIN!



LE QUÉBEC RECYCLE PEU,
IL JETTE BEAUCOUP!



facebook.com/operationverrevert

